

**DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR L'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE DANS LES
PROCESSUS ÉLECTORAUX ET LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES FÉDÉRAUX**

AFFIDAVIT D'ALIA TAYYEB

Je soussignée, Alia Tayyeb, de la ville d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, AFFIRME SOLENNELLEMENT QUE :

1. Le 8 février 2024, j'ai été rencontrée en entrevue par les avocats de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux (les « avocats de la Commission ») en ma qualité de chef adjointe, SIGINT, au CST, en compagnie de Shelly Bruce et Dan Rogers.
2. Le 5 mars 2024, j'ai été interrogée par les avocats de l'Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les institutions démocratiques fédéraux (les « avocats de la Commission ») en ma qualité de chef adjointe, SIGINT, au CST, en compagnie de Dan Rogers.
3. Avant la tenue des audiences publiques, les avocats de la Commission ont préparé un résumé public de notre entrevue et de notre interrogatoire, qui a fait l'objet d'un examen au titre de la confidentialité à des fins de sécurité nationale.
4. Au cours de cet examen, il a fallu supprimer ou nuancer certaines informations afin de ne pas divulguer des informations susceptibles de porter atteinte aux intérêts essentiels du Canada ou de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.
5. J'ai révisé le résumé public de notre témoignage, dont une copie est jointe à titre de **pièce « A »** au présent affidavit (le « résumé d'entrevue non classifié »).
6. J'ai révisé le résumé public de notre témoignage, dont une copie est jointe à titre de **pièce « B »** au présent affidavit (le « résumé d'interrogatoire à huis clos non classifié »).
7. Le résumé d'entrevue non classifié et le résumé d'interrogatoire à huis clos non classifié contiennent un compte rendu exact des informations pouvant être divulguées publiquement que j'ai fournies à la Commission. Je ne souhaite pas apporter de modifications, d'ajouts ou de suppressions au résumé d'entrevue non classifié et au résumé d'interrogatoire à huis clos non classifié. Dans la mesure où le résumé d'entrevue non classifié et le résumé d'interrogatoire à huis clos non classifié contiennent des informations fournies par d'autres participants à l'entrevue et à l'interrogatoire, ces informations sont, au meilleur de mes connaissances, exactes.
8. Je souscris au contenu du résumé d'entrevue non classifié et du résumé d'interrogatoire à huis clos non classifié dont il a été décidé qu'ils font partie de mon témoignage devant la Commission.

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT devant moi dans la ville d'Ottawa,
dans la province de l'Ontario, le 9 avril 2024.

(Signé)

(Signé)

Commissaire aux affidavits

ALIA TAYYEB

Luc Cadieux

#35159A

La présente est la pièce « A » mentionnée dans l'affidavit d'Alia Tayyeb,
affirmé solennellement devant moi ce 9^e jour d'avril 2024.

(Signé)

Commissaire aux affidavits

Luc Cadieux

#35159A

Note : Voir document WIT0000039.FR pour la traduction de la pièce « A » jointe à l'affidavit d'Alia Tayyeb.

La présente est la pièce « B » mentionnée dans l'affidavit d'Alia Tayyeb,
affirmé solennellement devant moi ce 9^e jour d'avril 2024.

(Signé)

Commissaire aux affidavits

Luc Cadieux

#35159A

Note : Voir document WIT0000033.FR pour la traduction de la pièce « B » jointe à l'affidavit d'Alia Tayyeb.